Beaucé

INFOS

DÉCEMBRE 2012

N° 59

LE MOT DU MAIRE

Le Comité de rédaction

et l'ensemble du Conseil Municipal vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'années.

Éditorial

La révision simplifiée, du plan local d'urbanisme a enfin été validée, cela aux fins de permettre la création de la zone commerciale de Beauséjour.

Je regrette sincèrement que la demande faite pour l'installation de commerces ait été refusée par la commission départementale d'aménagement commercial.

La sécurité est l'affaire de tous, c'est ainsi que nous avons du renforcer la sécurité aux abords de l'école, avec la présence d'un agent communal pour la traversée des enfants.

A ce sujet nous avons mis en place un sens de circulation provisoire rue des Roses mais également allée des Primevères.

Ces modifications pourront devenir définitives si cela est satisfaisant.

D'autres aménagements sont en cours tels que l'accès au service administratif et un ralentisseur chemin de la Quenoisière.

Après l'aménagement de classe de l'école René Guy CADOU nous passons à la phase opérationnelle de la réhabilitation de ce qui était autrefois l'ancien logement de fonction de l'instituteur.

Le rez de chaussée financé par FOUGERES COMMUNAUTE sera affecté à la bibliothèque communautaire en remplacement du point de lecture actuel, dans le cadre de la lecture publique.

C'est ainsi que nous améliorons la qualité de vie dans notre commune qui passe également par l'implication des bénévoles dans nos associations et de chacun d'entre nous.

Dans le cadre de nos échanges avec la commune de POLIENAS dans le VERCORS, nous avons été reçu chaleureusement l'été dernier.

Un retour est souhaité en 2013 à BEAUCE, je compte sur vous pour conforter ces liens et sachez que votre participation est importante.

Avec toute l'équipe municipale je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et je vous convie toutes et tous à la cérémonie des veux qui se tiendra dans la salle polyvalente le samedi 12 Janvier 2013 à 10h30.

Le Maire

Jean-Louis LAGRÉE

Avec Madame le Maire de Poliénas

SITE INTERNET :

www.beauce35.fr

SOMMAIRE

Le mot du Maire
Brèves du Conseil
Ecole
Informations pratiques
Etat civil
Urbanisme
Vie communale
Vie Associative
Calendrier des manifestations

HORAIRES MAIRIE :

Ouverture au public :	Lundi au Jeudi de 8 H 30 à 12 H 30
	Vendredi : 8 H 30 à 12 H 30 - 13 H 30 à 18 H 00
	Samedi : 8 H 30 à 12 H 00
Permanences Maire :	Lundi : 8 H 30 à 11 H 30
	Mercredi : 8 H 30 à 11 H 30
	Samedi : 8 H 30 à 10 H 00
Permanences Adjoints :	Mercredi : 8 H 30 à 10 H 00
	Samedi : 8 H 30 à 10 H 00

BRÈVES DU CONSEIL

Nous vous informons dans chaque bulletin des principales décisions prises par vos élus lors des séances de Conseil Municipal. Certaines peuvent apparaîtrent dans notre rubrique ou regroupées par thème (ex. l'école...). L'intégralité des délibérations est consultable en Mairie ou sur le site internet »beauce.fr ».

Retrait de la délibération en date du 29 mars 2012 approuvant la révision simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme, délibération sur le bilan de la concertation avec le public, approbation de la révision simplifiée n°1.

Suite aux remarques formulées par la Préfecture un retrait de la délibération du 29/03/2012 ainsi qu'une nouvelle délibération tirant le bilan de la concertation avec le public et approuvant la révision simplifiée n°1, s'impose.

Le Conseil Municipal,

 Décide de retirer la délibération en date du 29 mars 2012 en ce qu'elle approuve la révision simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme ;

 Décide d'approuver le bilan de la concertation publique ;

 Décide d'approuver la révision simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme telle qu'elle est annexée à la présente ;

 Dit que la présente délibération fera l'objet, conformément à l'article R 123-25 du Code de l'urbanisme, d'un affichage en Mairie d'un mois et d'une mention dans deux journaux agréés pour les annonces légales et diffusés dans le département ;

 Dit que, conformément à l'article L 123-10 du Code de l'Urbanisme, la révision simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme est tenue à la disposition du Public en Mairie de Beaucé, ainsi qu'à la D.D.T.M et à la préfecture d'Ille et Vilaine ;

 Dit que la présente délibération sera exécutoire :

- dès réception par Monsieur le Préfet d'Ille et Vilaine,
- après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité, la date à prendre en compte pour l'affichage étant celle du premier jour où il est effectué.

TARIFS CANTINE ET GARDERIE

Après avoir pris connaissance du bilan de fonctionnement de la cantine et de la garderie scolaires municipales établi d'après le Compte Administratif 2011, le Conseil Municipal décide :

 de procéder à une augmentation de 2% du prix des repas servis à la cantine scolaire municipale, soit :

- enfant de maternelle domicilié dans la Commune (ticket rose) ……. 3.15 € au lieu de 3.09 €.
- enfant de maternelle domicilié à l'extérieur de la Commune (ticket jaune) …….. 4.07 € au lieu de 3.99 €.
- enfant de classe élémentaire (ticket bleu) …….. 3.70 € au lieu de 3.63 €.
- enseignant (ticket vert) ……... 6.77 € au lieu de 6.64 €.

 d'augmenter également de 2 % les tarifs de la garderie scolaire municipale qui passent ainsi à:

- 0.87 € l'heure pendant les horaires normaux de la garderie, soit de 7 h 15 à 8 h 15 et de 16 h 45 à 18 h 30.
- 5,10 € l'heure en dehors des horaires normaux.

Il est précisé que toute heure commencée est due.

Ces nouveaux tarifs sont applicables depuis la rentrée.

Nous en profitons pour vous rappeler que depuis de nombreuses décennies, la Municipalité a démontré son attachement à une cuisine préparée sur place par une cuisinière qualifiée.

Madame Delaunay Marie-Noëlle travaille principalement des produits frais, incorporant parfois des produits bio. Les menus sont soumis à l'appréciation d'une diététicienne.

Remplacement des tables de la salle d'animation.

Les tables de la salle d'animation ont été mises en service voilà une vingtaine d'années. Compte tenu de leur état, leur remplacement a été prévu au budget 2012.

Plusieurs fournisseurs ont donc été sollicités afin d'obtenir leurs propositions mais également les références de Communes équipées par leurs soins. Un constat de la qualité du matériel mais également de son comportement dans le temps a ainsi pu être effectué dans ces Collectivités.

Le Conseil Municipal décide de procéder à l'acquisition de 19 tables pliantes ainsi que de 2 chariots de transport pour un montant de 5 488.52 € h.t. auprès de la société Souvignet.

BRÈVES DU CONSEIL

Institution de la Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC).

La participation pour raccordement à l'égout instituée par l'article L. 1331-7 du code de la santé publique n'est plus applicable pour les dossiers de permis de construire déposés à compter du 1er Juillet 2012. Cette participation est remplacée par une participation pour le financement de l'assainissement collectif (P.A.C.) instaurée par l'article 30 de la loi de finance rectificative pour 2012 –n° 2012-254) et applicable aux propriétaires des immeubles soumis à l'obligation de raccordement.

Conformément à l'article L. 1331-7 du Code de la Santé Publique qui lui en donne la possibilité, le Conseil Municipal

 décide d'instaurer, à la charge des propriétaires de constructions nouvelles soumises à l'obligation de raccordement, une participation pour le financement de l'assainissement collectif (P.A.C.) à compter du 1er Juillet 2012, et fixe le montant de cette participation à 1 500 € par logement.

 décide d'instaurer à compter du 1er Juillet 2012, à la charge des propriétaires de constructions existantes soumises à l'obligation de raccordement, une participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) lors de la mise en place du réseau, et fixe le montant de cette participation à 1 500 € par logement.

 rappelle que le fait générateur de la P.A.C. est le raccordement au réseau.

 dit que les recettes seront recouvrées comme en matière de contribution directe et inscrites au budget assainissement.

Bâtiments communaux

Lors de séances précédentes, différents points avaient été abordés à propos des bâtiments communaux. Un bilan des démarches entreprises , des devis et renseignements complémentaires sont portés à la connaissance du conseil après étude préalable par la Commission des bâtiments.

- Réfection de peintures dans le restaurant scolaire :

L'offre de FC Peinture est acceptée pour un montant de 689.49 € t.t.c.

- Occultation des vitres de la nouvelle classe :

La solution d'un film occultant sur une hauteur de 50 à 70 cm est privilégiée par rapport à la mise en place de stores. La Commission « bâtiment » a été chargée de faire le nécessaire avant la rentrée scolaire de septembre..

- Finalisation de l'organigramme d'accès aux locaux scolaires :

La proposition de LTM 35 d'un montant de 2 645.18 € t.t.c. reçoit un avis favorable de principe. La commission « bâtiment » est autorisée à poursuivre la démarche pour l'école publique.

- Dépose du panneau de signalisation lumineux à la sortie de l'école :

Le devis de l'Entreprise E.T.D.E. est retenu pour un montant de 1 201.98 € t.t.c. Les travaux ont été exécutés avant la rentrée scolaire pour des raisons de sécurité.

- Branchements électriques destinés à la Mairie et au poste de relèvement des vertes rives :

L'offre de la Sarl SMEI est acceptée pour un montant total de 2 774.49 € t.t.c.

- Aménagement Salle de la Mairie :

Terminant les travaux réalisés dans ce bâtiment depuis 2010, un nouveau chauffage a été mis en place, et les peintures de la salle ont été refaites pour un montant total des travaux de 6906.20 € TTC .

Ainsi , la commune dispose aujourd'hui d'une grande salle officielle rénovée .

Maintenance du parc informatique de l'école publique.

Deux Entreprises spécialisées ont été sollicitées à propos de la maintenance du parc informatique de l'école.

Il s'agirait d'un contrat annuel prévoyant un déplacement sur site chaque mois afin d'effectuer les mises à jour, effectuer les vérifications d'usage et assurer les opérations de maintenance qui s'imposent. En fin d'année scolaire, un contrôle approfondi du matériel serait effectué.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'Entreprise OMEGATEK de Saint Brice de Landelles (50) pour un montant annuel de 1 060.00 € t.t.c. pour la maintenance du matériel, et pour un montant de 250 € concernant la création de 250 comptes individuels assurant la sécurité des postes utilisés par les enfants.

BRÈVES DU CONSEIL

Objet : Modernisation de l'axe Alençon-Fougères-Dol.

Une réunion s'est tenue à Mayenne le 21 Juin dernier, afin de présenter l'avancement de l'étude sur les scénarios d'aménagement de la RN 12 entre Alençon et Fougères. Trois variantes ont été proposées.

Le Conseil Municipal décide de privilégier le fuseau Sud court, tout en s'écartant de la ZAD de l'Aumaillerie et en préservant les exploitations agricoles, et précise que les études qui seront menées sur le projet devront prendre impérativement en compte l'habitat existant afin d'en éloigner la future voie.

Concours des maisons et des fermes fleuries 2012.

Lors du lancement du concours des maisons et des fermes fleuries 2012 il a été précisé que le seuil minimum avait été fixé à 12 participants au 30 Juin.

Malheureusement le nombre d'inscrits requis n'a pas été atteint . A contre-cœur il a donc fallu annuler le concours 2012 . Nous ne pouvons que déplorer une participation de plus en plus faible.

Acquisition d'un souffleur de feuilles pour le service technique.

Afin d'améliorer la rapidité du nettoyage des espaces publics, il est proposé d'acquérir un souffleur de feuilles pour le service technique.

Deux entreprises ont été sollicitées à ce sujet. L'offre considérée comme étant la mieux disante, émane de l'Entreprise BOUVET MOTOCULTURE et concerne un matériel de type ECHO PB770 pour un montant de 568.65 € T.T.C.

Consultation sur la modification du PLU de Fougères.

Après examen de ce projet par la Commission « Urbanisme » lors de sa réunion du 26 Septembre dernier, il s'avère que l'article 5.3 intitulé « Renforcer l'armature piétonne et cyclable » du P.A.D.D. a fait l'objet d'une réserve en ce qui concerne l'ouverture de l'armature piétonne et cyclable vers les Communes voisines. Il est en effet indiqué que « la mise en réseaux des Communes proches devra être établie dès que cela sera possible », alors que des Communes limitrophes telles que Beaucé, Javené, ont déjà créé les aménagements correspondants, tandis que d'autres (Laignelet, Lécousse) ont inscrits ces équipements sur leurs documents d'urbanisme.

Le Conseil Municipal demande que le PLU de Fougères prévoit dès à présent la connexion de la Ville sur les aménagements actuels ou futurs des Collectivités limitrophes.

Devis de La Nantaise des Eaux pour la recherche de tampons du réseau d'assainissement.

La Nantaises des Eaux poursuit ses investigations concernant la présence de cuivre dans les boues de la station d'épuration.

Il s'avère que la recherche et le traçage du réseau en amont de la station sur environ 280 ml en diamètre 280 sont rendus indispensables. Par conséquent, un devis d'un montant de 1 570.35 € t.t.c. est présenté en séance du 27 septembre.

Etant donné que le repérage des 5 tampons faisant l'objet de la proposition est susceptible d'être effectué directement par la Commune la décision a été reportée à une réunion suivante. Depuis, ce sont des élus qui ont effectué cette tache avec un résultat fructueux, évitant ainsi une telle dépense pour la commune.

Travaux de taille de végétaux.

Depuis maintenant plusieurs mois, les services techniques de la Commune ne disposent plus que d'un seul agent. Cette situation ne permet plus d'assurer l'intégralité des travaux d'entretien des espaces verts, et en particulier la taille des végétaux.

Sur les quatre Entreprises spécialisées contactées à ce sujet, deux ont répondu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- se déclare favorable à la suppression d'une haie bordant le cimetière et qui est en mauvaise état , à l'unique condition qu'elle soit remplacée par une haie bocagère avec des essences adaptées à la protection contre le vent.
- adopte la proposition adressée par Monsieur MAZIERS de Romagné pour un montant de 3 068.94 € T.T.C.

Remplacement du moteur électrique actionnant l'une des cloches de l'église.

Récemment, les responsables de la Paroisse ont indiqué qu'au niveau de l'église, certaines sonneries dont les glas, n'étaient plus opérationnelles.

L'Entreprise BODET spécialisée en la matière, a été sollicitée. Il s'avère que le moteur électrique actionnant l'une des cloches est hors service. Sa réparation n'étant pas envisageable il y a lieu de le remplacer pour une montant estimé à 2 144.43 € T.T.C.

ÉCOLE PUBLIQUE RENÉ-GUY CADOU

C'est dans une école agrandie et remaniée que s'est effectuée la dernière rentrée des classes.

Les grandes sections de maternelle profitent de la nouvelle salle créée.

ECOLE PUBLIQUE
René Guy CADOU
Poète 1920 - 1951

BILAN ET BUDGET COOPERATIVE SCOLAIRE.

Le 13 Septembre dernier, la Commission des affaires scolaires s'est réunie en présence de Monsieur ARCELIN, Directeur de l'École publique, afin de faire le point sur la rentrée scolaire.

Ainsi le nombre d'élèves présents le jour de la rentrée était de 187 se répartissant de la manière suivante :
- maternelle : 74 élèves dont 22 de communes extérieures, réparties ainsi
23 très petite et petite section , 26 moyenne section et 25 grande section .
- élémentaire : 113 élèves dont 44 de communes extérieures, réparties ainsi
16 en CP, 28 en CE1, 26 en CE2 ,21 en CM1 et 22 en CM2 .

Le bilan financier de l'année écoulée fait apparaître un léger déficit s'élevant à 37 €, prenant en compte l'aide de 4 950 € attribuée par la Commune et l'apport de 2 500 € versé par le C.L.P.E. A ce propos, il faut noter qu'au cours de l'exercice 2011-2012, le CLPE a versé une aide totale de 4 000 €.

En fonction du budget prévisionnel présenté par Mr.le Directeur de l'école et au vue des factures acquittées au cours de l'année écoulée, le Conseil Municipal décide

- d'accorder une subvention de fonctionnement de 5 347 € à la Coopérative Scolaire pour l'année en cours.
- d'accorder une participation de 47 € pour chacun des 187 élèves inscrits, afin de procéder à l'achat des fournitures scolaires, lesquelles seront payées sur facture directement par la Mairie. L'enveloppe budgétaire attribuée s'élève donc à un total de 8 789 € pour l'année qui vient de débuter, aucun reliquat n'étant repris pour cet exercice.
- d'émettre un accord de principe pour la fixation des 4 vidéo-projecteurs aux plafonds des classes.

Répartition des charges de fonctionnement de l'école publique d'après le C.A. 2011.

Le coût de fonctionnement de l'école publique par élève, calculé d'après le nombre d'élèves inscrits et présents au premier jour de la rentrée scolaire 2011-2012, à partir des résultats du Compte Administratif 2011, et prenant en compte les dépenses de fonctionnement liées aux personnels, aux bâtiments ainsi qu'aux activités scolaires.

nous donnent les montants suivants :

- par élève de maternelle .....1 272.50 €
- par élève de cours élémentaire ..... 325.45 €

Sur ces bases, le calcul des participations demandées aux communes extérieures au titre de l'année 2012-2013, conformément à la délibération du 15 Septembre 2004 sera déterminée déduction faite d'un abattement de 20%.

Sécurité aux abords de l'école :

Des parents d'élèves se sont manifestés auprès de la Mairie à propos de la dangerosité que représente la R.N. 12 pour la traversée des enfants et des parents qui se rendent à l'école.

Jusqu'à présent un agent communal assurait la sécurité le midi et l'après-midi après les cours. Depuis la rentrée ce service est étendu aux tranches horaires comprises entre 8 h 20 et 8 h 35 le matin puis 13 h 15 et 13 h 30 l'après-midi.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dispositif « ARGENT DE POCHE » LANCEMENT au Printemps 2013

La commune lance l'opération « Argent de Poche » destinée aux jeunes de 16 à 18 ans.
Il sera proposé différents chantiers de 3H30 par jour, indemnisés 15 €.
Chaque jeune peut effectuer un maximum de 5 chantiers par mois. L'opération permet à des jeunes de disposer d'argent de poche, d'appréhender des notions d'intérêts collectifs, de favoriser des liens intergénérationnels sur sa commune.
Ainsi les jeunes s'impliquent dans l'amélioration de leur cadre de vie et se valorisent aux yeux des adultes..
Notre souhait serait un démarrage pour les prochaines vacances de printemps.

N' hésitez pas à vous inscrire au secrétariat de la Mairie avant le 15 Mars 2013.

Programme « Breiz Bocage »

Le programme Breizh Bocage a pour objectif la création et la reconstitution de haies bocagères. Les habitants de Beaucé peuvent en bénéficier à partir de cette année 2013.

L'Ille et Vilaine perd 1,6% de son bocage chaque année. Afin de préserver ce patrimoine, des créations de haies, billons, talus et des regarnis de haies existantes sont proposées aux personnes volontaires. L'objectif principal est d'améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, sans oublier les nombreux autres intérêts du bocage : fourniture de bois énergie, préservation de la biodiversité, restauration des paysage.

Les plantations sont accessibles à toutes les personnes intéressées : exploitants, particuliers, collectivités. Les fournitures et travaux de plantation sont entièrement pris en charge*. Le débroussaillage des jeunes plants est assuré par le Syndicat du Haut Couesnon pendant la première année.

Un technicien « bocage » prendra contact avec les exploitants de la commune. Les autres personnes intéressées peuvent également contacter le Syndicat du Haut Couesnon, au 02 23 51 00 14, avant le 30 avril 2013.

* Le programme est subventionné par l'Europe (fonds Feader), l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Général 35.
A noter : les haies ornementales ne sont pas financées dans le cadre de ce programme.

Renseignements : Syndicat Intercommunal du Haut Couesnon

Siège Fougères Communauté - Parc d'activité de l'Aumaillerie - 35133 LA SELLE EN LUITRE -
02.23.51.00.14 - hautcouesnon@swanadoo.fr

Les passeports biométriques :

Depuis trois ans maintenant, le Service Formalités de Fougères traite les demande de passeports biométriques en lien avec la Préfecture, et a mis en place courant octobre des prises de rendez-vous. Ce système doit permettre de mieux organiser la qualité de l'accueil des usagers, les délais d'attente.

Les rendez-vous sont donc à prendre par téléphone ou en direct à la Mairie de Fougères aux horaires habituels :

2 rue Léonard - 35300 Fougères - 02 99 94 88 00

Horaires : du Lundi au vendredi 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30 (fermé au public le mardi matin)

La présence du demandeur (y compris les enfants accompagnés d'un parent) est obligatoire au dépôt et au retrait dès lors qu'ils sont âgés de plus de 6 ans (empreintes).

Les délais sont variables et peuvent être longs à partir de moment où la demande a été déposée (jusqu'à 8 semaines en juin/juillet 2012). Par conséquent, les usagers doivent anticiper, dans la mesure du possible, la demande ou le renouvellement de leurs passeports.

N° D'URGENCE :

Assainissement collectif		NANTAISE DES EAUX	09.69.32.04.04
Eau potable -	Partie de la Commune au Sud de la RD 17	SAUR	02.78.51.80.09
	Partie de la Commune au Nord de la RD 17	VÉOLIA	08.11.90.49.04

Enfants disparus 116.000
Enfants maltraités 119
France Télécom 08.00.08.30.83
Gendarmerie 02.99.94.25.25

G.R.D.F. 08.10.43.30.35
Pompiers ..... 18 ou 112
SAMU 15
Sans abris 115

INFORMATIONS PRATIQUES

Toutes demandes :
- de raccordement électricité
- déplacement d'ouvrages

Pièces à fournir : plan de masse, plan de situation, plan cadastral

→ ERDF
Accueil Raccordement Electricité
BP 20538
35005 Rennes Cedex 7
(810 813 327
02 99 26 82 84

\+ Choix d'un fournisseur + Consuel

Travaux à proximité de lignes :
- Élagage
- Toiture
- Ravalement de façade
- Terrassement

→ ERDF
DT-DICT Electricité Bretagne
Site Halle Voltaire
64 Boulevard Voltaire
BP 90 937
35009 Rennes Cedex
(02 99 03 55 87
Fax to mail : 0 811 370 327

Dépannage Electricité

→ Dépannage électricité (09 72 67 50 35

Signaler un dommage aux ouvrages (01 76 61 47 01

N° utiles ERDF

Pour tout complément , retrouvez nous sur www.erdfdistribituion.fr

Chez votre fournisseur
Pour obtenir la liste : **0 810 112 212 ou www.energie.info.fr** ou **n° figurant sur vos factures**

Demande de mise en service d'une nouvelle installation
Gestion de contras d'électricité
Optimisation tarifaire et optimisation de vos consommations d'énergie
Branchements provisoires

SAGE du HAUT COUESNON

Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)est un document de planification sur la ressource en eaux et des milieux aquatiques.
Il est élaboré par une Commission locale de l'eau pour un périmètre hygrographique cohérent.
Il fixe les objectifs généraux d'utilisation, de mise en valeur, de protection de la ressource en eau , et évalue les actions menées dans les bassins versants.
Les enjeux du Basin du Couesnon :

*cohérence et organisation : en suscitant l'émergence et en organisant les projets pour répondre aux enjeux fixés,
*qualité de l'eau : en réduisant les pollutions, nitrates, phosphores, pesticides, matières organiques…
*milieux aquatiques : en améliorant la qualité des cours d'eau et des zones humides,
*gestion quantitative : connaissance et maîtrise de la quantité d'eau prélevée,
*pédagogie et communication :sensibilisation sur le SAGE, ses enjeux et les solutions à mettre en place.

Pour le Haut Couesnon, le SAGE représente 1130 Km2, 1800Km de cours d'eau, 90 communes et 80 000 habitants.
La Commission locale de l'eau est composée pour moitié d'élus, 25 % d'usagers et 25% de représentants de l'Etat.
Elaborés depuis 2007, le PAGD (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable) et le règlement du SAGE sont en cours d'approbation par toutes les communes concernées.

ADMR
la référence du service à la personne

Une fédération départementale de 53 associations réparties sur le territoire
L'ADMR : Des bénévoles et salariés engagés, Des professionnels formés et qualifiés
L'ADMR : Intervient auprès de tout public, familles, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes malades. Elle propose une gamme de services étendue : Aide à la personne, ménage repassage, garde d'enfant à domicile, accueil collectif petite enfance, portage de repas, bricolage, jardinage.
Localement votre association sur le canton Nord de Fougères est gérée par des bénévoles à votre service :

Beaucé : Mme GAUTIER Anna 02 99 99 59 03 Jeanine PERDRIEL 02 99 94 01 36
Fleurigné : CLOSSAIS Germaine . 02 99 95 25 62 La Chapelle Janson : Mme FORET Christine . 02 99 95 22 86
La Selle en Luitré : Danielle MAUPILE . 02 99 97 93 28 Le Loroux : Mme LEROY Marie Claire 02 99 95 27 62
Laignelet : Mme MONNIER Joëlle 02 99 94 45 52 Landéan : Mme DELAUNAY Danielle 02 99 97 21 32
Luitré : Mme GALODE Monique 02 99 97 91 87 Parigné : Mme ROINET Jeannine 02 99 95 11 10
Ses membres sont aussi vos relais locaux pour répondre à vos besoins
Les horaires d'ouvertures sont : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 Possibilité de prendre RDV
Le siège est à Fleurigné 6 avenue de Bretagne - 35133 Fleurigné . 029995 31 90 - **fleurigne.asso@admr35.org**

Le bureau est composé de :

Présidente :	➪ Anna GAUTIER
Vice-présidente	➪ Jeanine ROINET
Secrétaire :	➪ André PHILIPPOT
Trésorière :	➪ Danielle DELAUNAY
Trésorière adjointe	➪ Christine FORET

Espace Jeux Rencontres de Beaucé « Ritournelle »

Mairie : 02 99 99 13 33
Accueil pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte (parents, grands-parents, assistante maternelle …)

Pour Quoi Faire ?
FAVORISER l'éveil des tous petits, la rencontre avec d'autres,
PREPARER l'entrée en école maternelle,
JOUER, faire des activités,
SE RENCONTRER, échanger, partager des idées, des expériences, conseils avec des parents, des assistantes maternelles et un professionnel de la petite enfance

Où et Quand ?
Le VENDREDI après-midi
de 14 h 30 à 16 h 30
- 6 et 30 novembre 2012
- 14 Décembre 2012
- 11 et 25 janvier 2013
- 8 et 22 février 2013
- 15 et 29 mars 2013
- 12 avril 2013
- 17 et 31 mai 2013
- 14 et 28 juin 2013

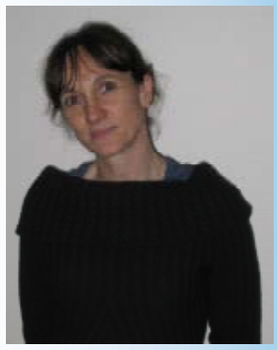

La Nouvelle animatrice, Madame Agnès Le Mouillour, a pris ses fonctions Vendredi 16 Novembre 2012

L'accueil de loisirs Ribambelle

L'accueil de loisirs Ribambelle accueille
les enfants de 3 à 12 ans
les mercredis et pendant les vacances scolaires.
Des activités multiples
(artistiques, sportives, culinaires, ludiques, etc …).
Une équipe d'animation motivée.
Des enfants heureux.

Accueil des enfants
De 7h00 à 9h15,
Dde 12h00 à 14h00
Et de 17h15 à 18h45
Soit à la journée, soit à la demi-journée
Avec ou sans le déjeuner

Tarifs
Selon le quotient familial et de la commune de provenance.
Cotisation carte adhérent Familiales Rurales : 23,87€ (obligatoire)

Contact
Marie ALZI
Directrice de Ribambelle Accueil de loisirs
Association Familles Rurales
7, rue du Vendelais 35133 Luitré
02 99 97 98 56
ribambelle35@live.fr

OCAS Office Cantonal d'Animations Sportives Fougères Nord

L'OCAS est une association Loi de 1901, créée en 1996 et constituée de représentants des associations sportives, d'élus municipaux, du Conseiller Général Louis Feuvrier, de l'animateur sportif cantonal du Conseil Général Miguel Lemée.
Cette association rayonne sur les 9 communes rurales du canton nord de Fougères : Beaucé, La Chapelle-Janson, Fleurigné, Laignelet, Landéan, Le Loroux, Luitré, Parigné, La Selle en Luitré.
Le siège social est fixé à la Mairie de La Chapelle-Janson, où le secrétariat est assuré ; nous en profitons pour en remercier chaleureusement la Municipalité de La Chapelle de nous y accueillir.
Le financement de l'OCAS est assuré en moyenne sur ces dernières années : moins de 27% par les familles, entre 38 et 45% par les communes, entre 24 et 27 % par le Conseil Général.

Selon le projet triennal établi avec le Conseil Général, nos objectifs sont :

- de promouvoir et de développer les pratiques sportives,
- de favoriser l'utilisation des équipements sportifs,
- d'encourager la découverte de nouvelles disciplines sportives,
- et de favoriser l'adhésion des jeunes aux clubs sportifs de nos communes.

Notre éducateur sportif diplomé Benjamin HELBERT intervient sur nos trois niveaux d'actions.

• 1* Vers les Associations sportives : Nous proposons un soutien, un encadrement, une aide à la formation et des animations par la mise à disposition de l'éducateur.
Son planning est établi à chaque rentrée d'automne, après recensement des besoins et en partenariat avec les clubs.

• 2* Créée en 2006 l'école multi-sports propose après le temps scolaire aux enfants scolarisés en CP et CE1 de découvrir des disciplines sportives selon 3 cycles : athlétisme et motricité, sports de raquette, et sports collectifs.
Notre objectif est de sensibiliser les jeunes enfants à la nécessité d'une pratique sportive et de faciliter son choix en tenant compte de ses aptitudes.

• 3* La mise en place et la direction d'un ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) qui fonctionne aux vacances scolaires. Nous proposons aux enfants de 7 à 15 ans différentes activités : sports de loisirs, activités manuelles, sorties découvertes, sorties extérieures tels Karting, char à voile, Cinéma, bowling, paint-ball, piscine…
Tous les plannings sont établis à l'approche des vacances, et les dossiers d'inscription sont disponibles en Mairie trois semaines auparavant, ou téléchargeables intégralement sur notre site internet :

« ocas-fougeresnord.fr ».

Dûment complétés ils doivent être remis en Mairie dans les délais et accompagnés du règlement correspondant.

TARIFS DE L'EAU EN 2012

SYNDICAT DE LA CHAPELLE-JANSON

	Collectivité	Exploitant	Redevances ou Taxes
Abonnement	40,040 €	39,320 €	
Prix du m3	0,557 €	1,460 €	
Fond SMG			0,140 €
Redevance Pollution			0,320 €
TVA			0,173 €
	26,90%	53,99%	19,11%
Prix m3 TTC			3,31 €

SYNDICAT DU CHESNE

	Collectivité	Exploitant	Redevances ou Taxes
Abonnement	43,290 €	29,800 €	
Prix du m3	0,541 €	1,318 €	
Fond SMG			0,1400 €
Redevance Pollution			0,3200 €
Redevance Prélèvement			0,0203 €
TVA			0,1622 €
	28,99%	50,35%	20,65%
Prix m3 TTC			3,11 €

Pas d'augmention de la part collectivité pour 2013

TARIF ASSAINISSEMENT 2012

	Collectivité	Exploitant	Redevances ou Taxes
Abonnement	10,558 €	25,810 €	
Prix du m3	0,777 €	0,887 €	
Redevance Modernisation Réseaux			0,190 €
TVA			0,119 €
	38,01%	48,43%	13,56%
Prix m3 TTC			2,28 €

Des Eaux Parasites pénètrent dans le réseau Assainissement.Il s'agit essentiellement d'eaux pluviales;la conformité des branchements est donc à vérifier et sera contrôlée systématiquement lors de la vente ou de la mutation des biens immobiliers avec obligation de mise aux normes

ETAT CIVIL

Naissances :

Elodie SAUBERT, née le 13 juillet 2012 à FOUGERES
Abby-Gaëlle MOREAU, née le 30 août 2012 à ST GREGOIRE
Nathan GUILET HALIDI, né le 6 Décembre 2012 à FOUGERES

Décès :

Jeannick BELAIR, décédé le 2 juillet 2012 à BEAUCE
Colette RENAULT épouse GINGUENE, décédée le 9 septembre 2012 à BEAUCE

Transcription de Décès :

Jean-François LEMIERE, décédé le 2 Juin 2012 à FOUGERES
Marie OGER veuve LAGREE décédée le 21 juillet 2012 à FOUGERES
André GROUSSARD, décédé le 1er Août 2012 à FOUGERES
Louis SAULNIER, décédé le 14 septembre 2012 à FOUGERES

Mariages :

16 juin 2012 : PHILIPPEAUX David et LEVACHER Sandrine
7 Juillet 2012 : LE CALVEZ Marc et MICHAUDET Stéphanie
7 Juillet 2012 : BEAUSSIER Jérôme et SIMON Stéphanie
3 Novembre 2012 : LIBOR Fabrice et RAVON Florence
17 Novembre 2012 : MANCEAU Jonathan et CISSE Sokhna Fatou

PERMIS DE CONSTRUIRE

NOMS-PRENOMS	LIEU DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX
LESAVETIER Mathieu	7 Allée des Mimosas	Construction d'un carport non clos avec terrasse
HOUDAYER Daniel	Lot n°15 Le Courtil des Hirondelles	Construction maison d'habitation
ROUSTIAU Magali	Lot n°14 Le Courtil des Hirondelles	Construction maison d'habitation
PIEL Richard	Lot n°6 Résidence de Villeneuve	Construction maison d'habitation
JEUSSELIN Noël-Alexis	Lot n°12 Résidence de Villeneuve	Construction maison d'habitation
GESLIN Vincent	Allée des Lilas	Construction maison d'habitation
LEROY Guillaume	Lot n°11 Le Courtil	Construction maison
DAGNET Elodie	des Hirondelles	d'habitation
LEGAUD Fabien	6 Impasse des Tulipiers	Construction maison
BEAUGENDRE Clarisse		d'habitation

URBANISME

DÉCLARATION DE TRAVAUX

NOMS-PRENOMS	LIEU DES TRAVAUX	NATURE DES TRAVAUX
FONTAINE Jean-Pierre	12 La Fumerais	Pergola recouvert de tôles
POMMEREUL Jean-Pierre	3 Allée des Violettes	Avancée Préau
LE FUR Patrice	2 Rue du Clos Pivon	Abri de terrasses
GALLON Christelle		en aluminium
PARIS Bernard	2 Allée des Peupliers	Remplacement Haie de sapin par une clôture en plaque
BOUGHANIME Mohamed	4 Impasse des Hirondelles	Construction d'un Hangar
JEUSSELIN Eric	8 Allée des Lilas	Déclaration lotissement Divisions foncières
NEXT GENERATION Pour Nicolas POIRIER	5 Impasse des Hirondelles	Panneaux photovoltaïques
SARL S 3 M	75 Rue de Bretagne	Aménagement
Mme PUYFAGES M-H		de locaux commerciaux
COCHARD Jean-Paul	77 Rue de Bretagne	Création d'une piscine enterrée
COLLERAIS Françis	28 Allée des Jonquilles	Remplacement d'une Haie en composite
LEGEAI Jean	30 Allée des Jonquilles	Remplacement d'une Haie en composite

LOTISSEMENT

«Résidence de Villeneuve»

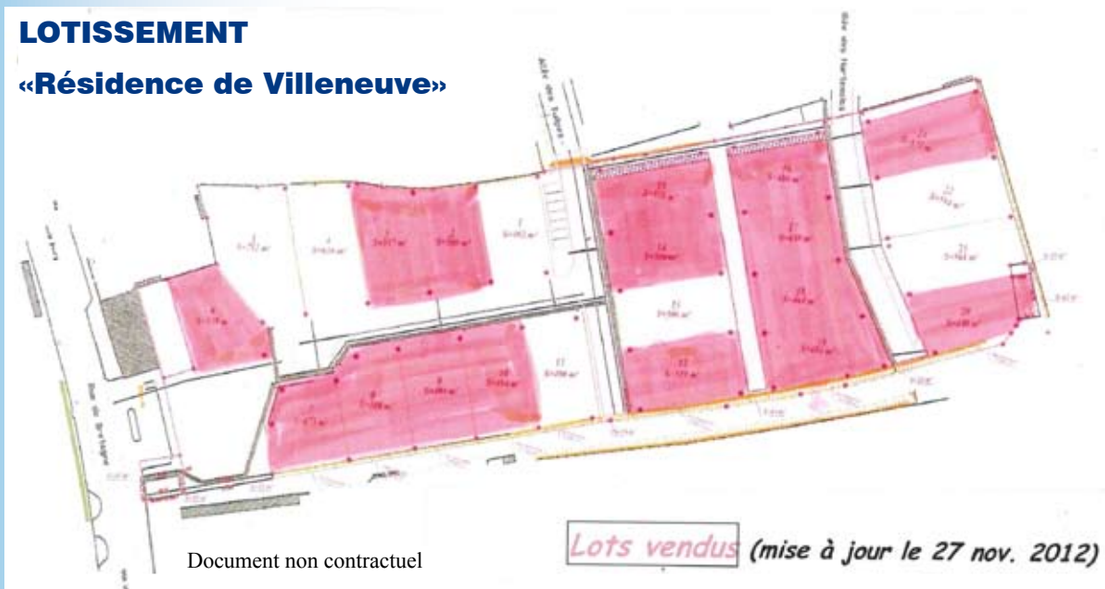

Document non contractuel

Lots vendus (mise à jour le 27 nov. 2012)

Bibliothèque Communautaire

Lors de sa séance du 8 novembre, le Conseil Municipal a décidé de lancer la réhabilitation de l'ancien logement de fonction de l'école en bibliothèque communautaire. L'ensemble des marchés retenus s'élève à un total de 265 814.04 € t.t.c.

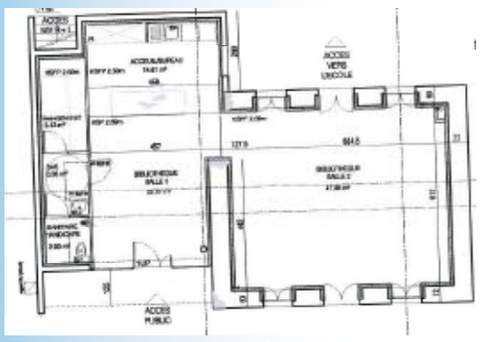

Etat futur du rez de chaussée

Projet

Façade après travaux

N'OUBLIEZ PAS LE CARNAVAL DE PRINTEMPS EDITION 2013

Les conditions météorologiques ne nous avaient pas permis de terminer le cortège en mars dernier.
Le bonhomme carnaval confectionné par les enfants du C.M.J. est toujours prêt.
Nous vous donnons

RDV le SAMEDI 16 MARS 2013

place de l'église dès 14H00 pour un grand défilé.

Fêtes de quartier.

Ces dernières années quelques quartiers organisent une fête annuelle, conviviale autour d'un repas en plein air.
La Commune soutient ce genre d'initiatives en mettant gracieusement à disposition du matériel (tables, chaises, barrières de sécurité……).

LES AMIS DE LA PÉTANQUE.

Lorsque la météo le permet, les amis de la pétanque se retrouvent au square du lotissement communal de l'allée des roses

Faites vivre vos quartiers. N'hésitez pas à suivre ces exemples .

La Chaudronnerais

Les Veslières

FÊTE DU COMICE AGRICOLE.

L'édition 2012 se déroulait sur la commune de La Selle en Luitré. A l'issue du Comice agricole, la commune organisait une fête avec un interville cantonal.
« Beaucé Animation » a présenté une équipe de beaucéens pour défendre nos couleurs, bravant avec mérite et courage les différentes épreuves (course en char, combat sur poutre, course en relais avec seau d'eau…) et en fil rouge à chaque étape la course à dos d'âne, beaucoup plus délicate.

Merci à tous, Sylvaine, Nathalie, Marie-Hélène, Océane, Jérome, Franck, Cédric,
Jean-Arnaud, et leurs nombreux supporters.
D'autres beaucéens se sont distingués au sein d'une équipe fougeraise.
Au final une excellente journée , parfaitement organisée.
Nous vous informons qu'en 2014, ce sera le tour de la Commune de Beaucé de recevoir le Comice Agricole du canton Nord. D'ores et déjà nous faisons appel aux candidatures pour réfléchir dès le début 2013 à l'organisation d'une fête communale. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Faites vous connaître auprès du secrétariat de la Mairie dès maintenant.

VIE COMMUNALE

FORMATION SECOURS

Dans le cadre de la formation du personnel communal, une journée de formation Continue sur les gestes de premiers secours s'est déroulée durant l'Automne.

Suite à l'installation d'un défibrillateur dans la commune, nous avons proposé aux associations communales une matinée de formation sur l'utilisation de ce type de matériel pour en démontrer sa facilité et « démystifier » quelque peu l'image que l'on peut en avoir.
Une dizaine de participants a profité des conseils du formateur de la M.F.R. de Fougères.

Journée environnementale du 29 Septembre 2012

Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes préoccupés par les problèmes environnementaux ont souhaité organiser une journée sur le thème de l'environnement.
Profitant de l'opération « Nettoyons la Nature » parrainée par les établissements E. LECLERC, un programme très étoffé vous proposait des stands d'informations et de démonstrations :
Pays de Fougères, avec une exposition sur « notre planète, notre climat » et sur les gestes économiques,le SMICTOM et ses ambassadeurs du tri , avec des jeux de sensibilisation sur les déchets…., la Caravane Main Verte, avec des démonstrations sur le compostage, le maillage, le désherbage…., l'Association Calendula, avec un maraîcher présentant une autre manière de faire son potager…
Malheureusement, peu de participants sur l'ensemble de la journée. Le nettoyage des chemins, le matin fût une expérience enrichissante pour la quinzaine d'enfants et la quinzaine d'adultes présents. Nous avons pu constater que dans l'ensemble les chemins de randonnées sont parfaitement respectés , peu de détritus et de rares objets encombrants. Par contre que dire des usagers de la route qui balancent n'importe quoi par dessus leurs vitres : déchets de pique-nique, couche culotte, canettes, paquets de confiserie ou de cigarettes… plus les bouteilles d'urine des routiers.
De gros efforts de sensibilisation pour changer le comportement de l'individu lors de ses déplacements motorisés.
La plupart des participants se sont retrouvés le midi autour d'un très convivial « pique-nique citoyen» où grands et petits ont profité des jeux géants mis en place par le service jeunesse du centre social de Fougères.
Un grand merci à tous nos partenaires qui seraient prêts à revenir l'année prochaine avec une participation plus importante.

ECHANGE AVEC POLIÉNAS Pays du VERCORS

En réponse à notre invitation de juillet 2011, la Commune de Polièna s a organisé une rencontre « sur leur terre « en juillet 2012.
Une délégation composée d'élus et d'un représentant de Beaucé Animation a été reçue chaleureusement.
Au programme, visite de la plus grande entreprise de la commune, découverte de Polièna s et de ses infrastructures, fête du 14 juillet avec pique-nique citoyen, au son de la musique bretonne…..
L'objectif de notre démarche est bien de créer des liens entre les populations à travers les Associations.
Pour cela , nous avons besoin du concours de chacun. Ce challenge vous intéresse, n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie ou auprès de « Beaucé Animation ». Prochain RDV en 2013 ?...

11 Novembre 2012

Le 11 Novembre, nous avons honoré la mémoire des soldats « Morts pour la France » dans les conflits qui jalonnèrent le vingtième siècle.
Cette année, le gouvernement avait également tenu à rendre hommage aux soldats tombés sur les différents théâtres d'opérations où notre pays a été ou est engagé.
Après le recueillement à l'église, c'est devant le monument « aux Morts » que se retrouvèrent les associations d'anciens combattants et soldats, accompagnés de la Chorale Saint-martin, de la Municipalité, de nombreux citoyens et d'enfants de la commune.
La fanfare de Fleurigné était présente pour exécuter les sonneries réglementaires.
A l'issue de la cérémonie, Louis BOUDET et Louis MARTINAIS ont reçu le mérite de bronze de l'UNC, et Marcel LEVEQUE l'insigne des soldats de France.
Après les discours officiels, Monsieur le Maire a porté à la connaissance du public le contenu d'une délibération prise par le Conseil Municipal :
Trois soldats « Morts pour la France » reposent dans le cimetière de Beaucé. Il s'agit de Albert ROBE, Louis DANDIN et Charles CAILLERE. Les deux premiers sont morts lors de la Grande Guerre, le troisième en Algérie.
Après avoir contacté les familles et recueilli leur accord, les sépultures de deux d'entre eux Louis DANDIN et Charles CAILLERE ont été déclarés inaliénables. C'est-à-dire qu'elles ne pourront jamais être reprises même si elles s'avéraient abandonnées par les familles. La Municipalité s'est engagée à entretenir ces tombes dès lors que les familles ne pourraient plus remplir cette tâche.

TELETHON 2012.

De nouveau une forte mobilisation pour cette manifestation.
A l'initiative du C.L.P.E. de l'école, les enfants furent invités à préparer des dessins pour les exposer sous le préau .
Sous l'égide du Conseil Municipal des Jeunes, 1100 croissants préparés par notre partenaire habituel la Boulangerie Nadine et Laurent MACHARD ont été vendus au petit matin.

Beaucé Animation vous a proposé sur l'après-midi une randonnée, avec au retour un vin chaud offert par la Municipalité.La cinquantaine de randonneurs a pû apprécier les dessins confectionnés par les enfants répondant à l'appel du CLPE et affichés sous le préau. Merci à tous les participants.
Grace à votre générosité un don de près de 1100 euros a été reversé au profit de l'A.F.M. .

NOCES d'OR - Les époux TIERCIN

ANDRÉ GROUSSARD

nous a quitté le 1er Août dernier !

Une foule nombreuse et recueillie lui a rendu hommage le Samedi 4 Août.

André était connu de bon nombre d'entre nous.Sa longue carrière au service de la commune l'avait rendu incontournable.

Né en 1930 chez nos voisins de La Chapelle Janson comme son frère Marcel et ses 7 demi-frères et soeurs, orphelin de père à l'age de 6 ans, il entre à 14 ans dans la vie active comme commis dans différentes exploitations de la région.

En 1958,il épouse Germaine et de leur union naissent 5 enfants qui grandiront dans la ferme du Haut Bourg à Beaucé jusqu'en 1977, année où la famille s'installe Allée des Hortensias dans une maison qu'ils ont fait consruire.

En 1972, André est engagé par les Établissements FOURNIER fabricants de bâtiments d'élevage; il y restera jusqu'en 1990 âge de la retraite après 46 années de dur travail.

Mais il est mieux connu de tous par les fonctions qu'il tînt au sein de notre commune.

De 1960 à 1995, soit 35 ans, il remplit diverses tâches. Il fut Garde-Champêtre et à ce titre il était chargé de remettre aux citoyens de Beaucé certains documents administratifs telles que les cartes d'électeurs ; il assurait également la circulation lors de différentes manifestations.

C'est à lui également qu'incombait la tâche de fossoyeur à une époque où les tombes se creusaient à la pelle et à la pioche. Il accompagnait nos défunts à leur dernière demeure en les transportant dans son véhicule qu'il préparait soigneusement toujours soucieux du respect qui leur était dû. Il assurait également l'entretien du cimetière avec le concours de sa femme Germaine.

Son implication ne prit pas fin avec la retraite, puisqu'il assura bénévolement la surveillance du plan d'eau.

Il fut pendant de nombreuses années Donneur de Sang bénévole et les services qu'il rendait à tous ceux qui le sollicitait étaient nombreux.

« La vie humble, aux travaux ennuyeux et faciles (c.à.d. durs physiquement), est une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour. » écrivait Paul VERLAINE. Alors nous pouvons dire que tu en avais beaucoup (d'amour) ! Et pour tout cela, nous te disons Merci et te saluons une dernière fois ANDRÉ

La disparition cet été d'André GROUSSARD, nous amène à nous souvenir d'Albert BOURDON, autre figure de la Commune, qui nous a quitté le 12 Janvier 2009.

Enfant du pays puisque né à Beaucé le 4 Juillet 1927, Albert a été élevé dans la ferme familiale alors située à l'entrée de l'actuelle Résidence des « Vertes Rives ».

En 1954, il épouse Angèle BOUILLON. Le couple aura 3 enfants Guy ; Alain et Elise.

Après avoir résidé à La Selle en Luitré, c'est à la fin des années soixante qu'Albert et sa famille viennent habiter dans la maison qu'ils viennent de construire 04 rue de Paris.

La plus grande partie de sa vie professionnelle, Albert l'a accomplie au sein de l'Entreprise de travaux publics GUYON, en tant que conducteur d'engin. Certain parmi nous se souviennent certainement de la dextérité avec laquelle il maniait sa pelleteuse.

An début des années soixante dix, dans le cadre de la réalisation des travaux du premier lotissement communal situé derrière l'école, il fut malheureusement victime d'un terrible accident dont il conservera toujours quelques séquelles.

Mais avant tout, Albert BOURDON était connu de toutes et de tous en tant que Tambour-Afficheur et Policier Municipal.

C'est le 18 Février 1957 qu'il fut nommé par le Conseil Municipal pour remplacer Monsieur Alexis JEUSSELIN en tant que fossoyeur, agent d'entretien du cimetière et tambour afficheur.

Très rapidement, compte tenu de ses obligations professionnelles, il ne conserva que le poste de Tambour - Afficheur. Ce travail consistait alors à distribuer les plis officiels, mais également communiquer au public les informations utiles qui lui étaient remises par la Mairie, soit en procédant à leur affichage, soit en les relatant à haute voix. Internet n'existait alors pas.

L'âge de la retraite pour son emploi principal ayant sonné, c'est en février 1985 qu'Albert décida de s'investir un peu plus dans la vie communale en acceptant d'assurer tout d'abord la surveillance de la salle polyvalente, et ensuite l'ensemble des équipements communaux.

Ceci le conduisit à prêter serment devant le Tribunal d'Instance en Septembre 1987 pour devenir Policier Municipal.

Puis en 1992, Albert BOURDON décidé de mettre fin à ses activités.

Ce fut l'occasion pour la Municipalité de le remercier pour l'ensemble des services rendus à la Commune, à l'occasion d'une manifestation qu'elle organisa le 26 Septembre 1992.

Albert se consacra alors pleinement à sa passion qu'était la pêche, ce qui le conduisit à intégrer le Comité de Gestion du Plan d'Eau Communal au sein duquel il ne ménagea pas ses efforts pendant encore de nombreuses années.

VIE ASSOCIATIVE

Beaucé Animation

Le 22 septembre dernier, ce sont 200 personnes qui se sont retrouvées autour un bon repas pour assister au spectacle de l'artiste humoriste Bruno Blondel. Entre imitations, parodies de chansons ou d'émissions, le public a beaucoup ri et certains ont même eu la chance de participer à ses sketches ! Cette première édition a remporté un beau succès et Beaucé Animation, forte de cette réussite, a déjà prévu une nouvelle soirée avec de nouveaux artistes le 14 septembre 2013 ! Vous y êtes tous conviés alors à vos agendas, réservez bien cette date !

La prochaine assemblée générale de l'association aura lieu le 17 janvier 2013, n'hésitez pas à y participer pour nous faire part de vos idées d'activités sur la commune, mais également pour nous rejoindre au sein de notre Association !

Le vide-grenier aura lieu autour du plan d'eau le 12 mai 2013. Au cours de cette journée, vous pourrez également participer à partir de 14 h au concours de palets organisé par le Palets Club Landéanais.

Information Association Pêche

Avec le décès de Louis SAULNIER, notre Secrétaire, notre association est une nouvelle fois touchée par la disparition d'un être cher, nous renouvelons nos sincères condoléances à sa famille et ses proches et leur souhaitons beaucoup de courage.

L'équipe dirigeante, composée d'une dizaine de personnes continue à assurer quotidiennement les lâchers de truites entre 8h30 et 9h00 du matin (deux truites par canne), contrôle les cartes et veille au bon respect des lieux et du règlement.

Nous sommes toujours à la recherche d'une ou deux personnes pour assurer la permanence de semaine. Merci d'avance à celui qui voudra nous rejoindre.

Pour tous renseignements appeler le Président au 02 99 99 77 63.

Cette année, depuis l'ouverture le 25 février, avec les lâchers exceptionnels (environ un chaque mois) nous avons déversé 916 kg de truites et 100 kg de tanches.

Pour 2013, nous avons quelques projets, continuer bien sûr le rempoissonnement, la pose du barbecue, déjà prévu cette année mais les mois passent tellement vite !! , et l'organisation d'un repas le 13 avril à la Salle des Fêtes, (avis à la population !).

Nous espérons, que tout au long de cette année 2012, les pêcheurs auront trouvé satisfaction, plaisir et détente autour du plan d'eau des VERTES RIVES.

Merci à nos chers commerçants de Beaucé, la Boulangerie MACHARD, le bar restaurant LES ROUTIERS, le bar restaurant JEUSSELIN ainsi que le magasin de pêche MANU à LECOUSSE, qui nous aident chaque jour par la vente des cartes.

VIE ASSOCIATIVE

Le Club du Muguet

Nous rassemblons environ 140 adhérents, à qui , nous proposons différentes activités autour des thèmes (Amitié, Responsabilité, Tolérance et Solidarité).

Début Janvier, nous avons notre repas du Nouvel An, puis ensuite 2 repas trimestriels (Avril et Octobre).

A cela, il faut ajouter chaque 1er jeudi du mois, un après-midi détente, où chacun peut participer aux jeux traditionnels ou particuliers, ou pratiquer marche et randonnée.

D'autres loisirs sont proposés en inter club, concours divers, fêtes de l'Amitié, spectacles, marche sur les chemins de Compostelle et aussi voyage organisé (1 semaine sur la Côte d'Opale avec visite de Brûges et Londres).

Certaines activités sont faites au bénéfice d'Associations (Ligue contre Cancer, Aide à Madagascar …).

Nos choristes ont chanté 6 fois en Maison de Retraite.

L'organisation d'un bal et d'une belote permet de couvrir une partie de nos frais de fonctionnement.

A noter, sur la photo jointe, le trophée gagné par l'une des équipes, au concours de pétanque.

AMICALE DES VOLIERES FOUGERAISES

Affiliée à la Région Ornithologique de Bretagne - Affiliée à l'Union Ornithololologique de France

****

Protection et défense des Oiseaux

Président : Mr Daniel BRAULT (Tél: 02.99.99.26.97) Email:daniel.brault4@orange.fr

Secrétaire : Mr Jean-Claude HARDY (Tél: 02.99.99.09.41) Email:jc.hargy@live.fr

Vice-Président : Mr Lucien LERAY (Tél: 02.99.94.45.26)

———————————————————————————-

L' Association a pour but de promouvoir et de favoriser la connaissance et l'expansion des oiseaux d'élevage et de protéger la faune locale.

A l'approche de l'hiver n'oubliez pas d'apporter un peu de nourriture aux oiseaux.

Nos prochains rendez-vous:

- 3 Février 2013 à la salle de sports de BEAUCE pour notre bourse annuelle
- Octobre 2013 pour le championnat bi-départemental des oiseaux de cages et de volières .

L' Amicale des Volières Fougeraises se réunie le dernier vendredi de chaque mois, à 20 H 30, dans l'ancienne mairie de BEAUCE

Siège social : 2 Place du Brintault - 35133 BEAUCE

Equipe 2011-2012
étoffée de nouveaux adhérents
(et de leurs enfants!)

Les membres du C.L.P.E vous souhaite une bonne année 2013 !

- Les rendez-vous de l'année 2013 :

- Repas familial et tombola : samedi 23 mars 2013
- La fête de fin d'année : dimanche 30 juin 2013 (à confirmer)
- Le 8ème marché de noël : dimanche24 novembre 2013
- Les goûters gourmands : chaque vendredi avant les vacances

- Grâce à ces manifestations, le C.L.P.E aide au financement des projets scolaires (sorties,…) ainsi qu'à l'achat de matériels (année 2011-2012 achat d'un vidéoprojecteur).

MERCI A TOUS LES BENEVOLES
QUI RENDENT POSSIBLE CES PROJETS !

CALENDRIER

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS PREVUES EN 2013

10 Janv 2013 :	Repas de la nouvelle année du Club du Muguet.
12 Janv 2013 :	Voeux du Maire à 10 h 30(Salle de sports).
17 Janv 2013 :	Galette des Rois des U.N.C.-A.F.N.
28 Janv 2013 :	Galette des Rois de l'Asso. Sportive et culturelle.
2/3 Fév 2013 :	Bourse aux oiseaux organisée sports par l'Amicale des Volières Fougeraises (Salle des Sports).
07 Fév 2013 :	Après-midi détente du Club du Muguet.
07 Mars 2013 :	Après-midi détente du Club du Muguet.
16 Mars 2013 :	Carnaval organisé par le C.M.J.
04 Avr 2013 :	Repas de Printemps du Club du Muguet.
13 Avr 2013 :	Soirée organisée par le Comité de pêche.
19 Avr 2013 :	Concours de belote dans la salle de sports.
27/28 Avr 2013 :	Tournoi de Tennis et repas
02 Mai 2013 :	Après-midi détente du Club du Muguet.
08 Mai 2013 :	Commémoration par la section U.N.C.-A.F.N. de Beaucé, de la Victoire de 1945. Un Vin d'Honneur sera offert par la Mairie à l'issue de cette manifestation.
11-12 Mai 2013 :	Loto organisé par le FCSP (salle de sports)
12 Mai 2013 :	Vide grenier autour du plan d'eau, ou dans la salle de sports en cas d'intempéries.
26 Mai 2013 :	Tournoi de Foot-Ball organisé par le F.C.S.F.+ repas dans la Salle de sports.
06 Juin 2013 :	Après-midi détente du Club du Muguet.
.. Juin 2013 :	Kermesse du G.J.B.F.
28 Juin 2013 :	Fête de la musique organisée par le C.M.J.
23 ou 30 Juin 2013 :	Kermesse de l'école.
04 Juil 2013 :	Repas du Club du Muguet.
27-28 Août 2013 :	Repas cantonal des aînés ruraux organisé le Club du Muguet (Salle de sports.
05 Sept 2013 :	Après-midi détente du Club du Muguet.
14 Sept 2013 :	Soirée spectacle organisée par Beaucé Animation (Salle des Sports).
03 Oct 2013 :	Repas d'Automne du Club du Muguet.
19 Oct 2013 :	Soirée choucroute organisée par la Chorale St Martin.
07 Nov 2013 :	Après-midi détente du Club du Muguet.
11 Nov 2013 :	Commémoration de la Victoire 1918 avec un Vin d'honneur offert par la Mairie. Repas organisé par l'U.N.C.-A.F.N. (Salle d'animation).
24 Nov 2013 :	Marché de Noël organisé par le C.L.P.E.(Salle des Sports).
12 Déc 2013 :	Assemblée Générale du Club du Muguet.

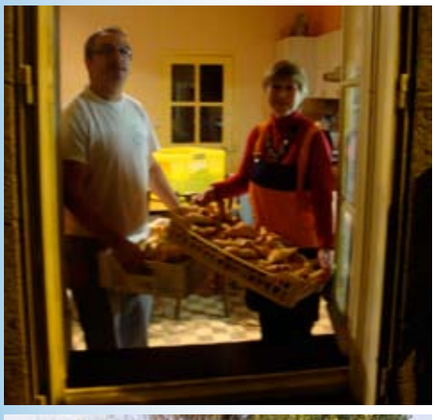

Ont participé à la rédaction de ce bulletin :
Jean-Louis LAGREE, Maire ; Stéphane IDLAS, Chantal CHEFTEL, Jean-Jacques BARTHELEMY, Cédric BOURACHAUD, Philippe LEBASTARD, Marie-Hélène PUYFAGES, Catherine LAGREE, Jean-Paul SEGOUIN et Géraldine HENRY.
Dépôt Légal N° 601 Tirage effectué par numéric impression garlan - FOUGERES - 02 99 99 53 06